

Note conceptuelle

Forum mondial sur les réfugiés – Tableau de bord de suivi en ligne des engagements et contributions

Le Pacte mondial sur les réfugiés invite le HCR à mettre en place un mécanisme de suivi des engagements pris et des contributions faites lors du Forum mondial sur les réfugiés, en consultation avec les États et d'autres parties prenantes concernées (par. 103). Le HCR a donc entrepris de créer un Tableau de bord en ligne pour faciliter le suivi des engagements pris et des contributions annoncées avant et pendant le premier Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2019. Le Tableau de bord facilitera également le suivi des contributions annoncées lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie, qui seront incluses dans le document final du Forum mondial sur les réfugiés.

Le Tableau de bord facilitera le suivi des engagements et des contributions dans un **format visuel aisément accessible et convivial**, et permettra d'effectuer une analyse comparative selon une série de critères, par exemple selon le domaine d'intérêt thématique, le pays ou la région, ou encore selon le contributeur (État, université, ONG, secteur privé...). Il présentera les contributions annoncées lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie et du Forum mondial sur les réfugiés et permettra de les ventiler par catégories (État, domaine d'intérêt, entité contributrice et autres).

Le Tableau de bord sera doté d'une interface dynamique : l'utilisateur pourra ainsi choisir et appliquer des filtres pour examiner les données par catégories. La page d'accueil affichera les engagements pris pour les catégories principales, correspondant aux six domaines d'intérêt du Forum mondial sur les réfugiés de 2019. Des pages / onglets supplémentaires permettront à l'utilisateur d'étudier les données de manière plus approfondie, par exemple par groupe de parties prenantes, par région, et selon la direction des contributions (État bénéficiaire ou État contributeur).

Le Tableau de bord sera accueilli sur la Plateforme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés, actuellement développée par le HCR.

Champ d'application

Le Tableau de bord présentera sous forme visuelle les engagements pris et les contributions annoncées dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés de 2019, ainsi que du Segment de haut niveau sur l'apatridie de 2019, et remplira **deux fonctions essentielles** :

 Permettre au public d'accéder aisément à des informations sur les engagements pris et les contributions annoncées par les États et les autres parties prenantes concernées lors de ces deux réunions.



Faciliter le suivi de l'aide mobilisée et des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements, en recueillant des informations plus détaillées sur chaque engagement. Cette interface contiendra également des informations au sujet de la Conférence intergouvernementale ministérielle sur les réfugiés et les apatrides de 2011 et du Sommet des dirigeants sur les réfugiés de 2016, aux fins de la continuité.

Le Tableau de bord contribuera aux efforts généraux consentis pour mesurer les progrès en direction de la réalisation des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Les informations recueillies à l'aide du Tableau de bord du Forum mondial sur les réfugiés **complèteront les efforts visant à mesurer les progrès globaux** en direction de la réalisation des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés — au moyen du Cadre d'indicateurs et des initiatives actuelles visant à mesurer l'impact de l'accueil, de la protection et de l'assistance des réfugiés.

Par exemple, les informations recueillies à l'aide du Tableau de bord sur les progrès dans la mise en œuvre des engagements et annonces de contributions concernant l'amélioration de l'accès à l'éducation (sous forme d'engagements politiques ou financiers, de bourses d'études, d'appui technique, etc.) serviront à établir le rapport descriptif relatif à l'Indicateur 2.2.1 du Pacte mondial sur les réfugiés, « Proportion d'enfants scolarisés dans le système éducatif national (primaire et secondaire) ».

Les rapports d'avancement sur les engagements et les contributions constituent l'une des nombreuses sources de données utilisées dans le Cadre d'indicateurs, notamment parce que des contributions courantes et/ou supplémentaires à des actions globales en faveur des réfugiés seront effectuées en dehors des arrangements définis par le Forum global sur les réfugiés.

Le Tableau de bord du Forum mondial sur les réfugiés présentera les informations suivantes :

1. Engagements et contributions

- des États
- des autres parties prenantes concernées, dont :
 - les réfugiés, les communautés d'accueil, la diaspora
 - le secteur privé
 - les organisations internationales
 - les organisations de la société civile
 - les organisations confessionnelles
 - les autorités locales / municipalités
 - les autres intervenants (notamment les parlements, les associations sportives et culturelles et les universitaires)

2. Filtres



- Par année: 2011, 2016 et 2019 (avec la possibilité d'ajouter des engagements et contributions annoncés lors de futurs Forums, ainsi que lors de certains événements impliquant l'annonce de contributions).
- Par domaine d'intérêt: arrangements de partage de la charge, éducation, emplois et moyens de subsistance, énergie et infrastructures, solutions (y compris la réinstallation et les voies complémentaires) et capacité de protection. Une liste de sous-catégories sera créée afin de faciliter une ventilation et une analyse plus détaillées. Des domaines d'intérêt supplémentaires seront ajoutés si nécessaire. Chaque engagement se verra attribuer un type exclusif (2011, 2016, 2019 et par la suite 2023) et plusieurs étiquettes variant selon les domaines d'intérêt spécifiques.
- Types d'engagement : soutien financier, soutien matériel et technique, réinstallation et voies complémentaires, autres mesures à l'appui des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés.
- Champ d'application interne / externe (engagements des États seulement):
 - Engagement interne (concernant des personnes relevant de la compétence du HCR sur le territoire de l'État qui prend l'engagement)
 - Engagement externe (concernant des personnes relevant de la compétence du HCR à l'extérieur du territoire de l'État qui prend l'engagement)
 - Engagement conjoint (de plusieurs acteurs) :
 - dans le pays (par exemple, le gouvernement X et le secteur privé du pays X s'engagent à fournir des emplois aux réfugiés dans le pays X);
 - concernant un autre pays (par exemple, plusieurs donateurs bilatéraux, le secteur privé, s'engagent à prendre diverses mesures pour faciliter l'accès à l'emploi dans le pays X);
 - concernant des régions ou des « situations » spécifiques (plusieurs acteurs s'engagent à appuyer une réponse régionale, par exemple à la situation somalienne).

3. État de mise en œuvre des engagements

Deux catégories de base (« en cours » ou « mise en œuvre achevée ») seront utilisées pour faire le point sur la mise en œuvre des engagements et des annonces de contributions. Les mises à jour seront fondées sur les informations volontairement communiquées par les entités contributrices et bénéficiaires.

4. Analyse par regroupements

 mondial – nombre d'engagements au niveau mondial, par domaine d'intérêt (par ex. éducation)



- régional nombre d'engagements au niveau régional, par domaine d'intérêt (par ex. moyens de subsistance)
- pays individuel (bénéficiaire) nombre total d'engagements ;
- pays individuel (contributeur) nombre total d'engagements ;
- partie prenante (contributrice) nombre total d'engagements ;
- engagements par groupe de parties prenantes, par ex. l'État, le secteur privé, la société civile (contributeurs)¹

Rapports

Le Tableau de bord suivra les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris et des contributions annoncées lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie de 2019 et du Forum mondial sur les réfugiés de 2019.

Le Tableau de bord du Forum mondial sur les réfugiés n'est pas un outil de surveillance ou d'information financière. Le suivi des données relatives aux engagements financiers sera assuré à l'aide d'une série de mécanismes existants, choisis en fonction du type d'engagement financier. Parmi ceux-ci, citons les mécanismes mis en place par le HCR pour suivre les contributions financières à l'organisation, le Service de surveillance financière (FTS) de l'OCHA et le Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Il est important de souligner que le Tableau de bord ne soumet pas les États et les autres parties prenantes à des obligations supplémentaires en matière de compte rendu.

Les actualisations sur les progrès accomplis (à l'aide des catégories « en cours » ou « achevé ») seront basées sur les informations volontairement communiquées par la ou les entités contributrices. En ce qui concerne les engagements communs, on propose que la principale entité coordonnatrice/soumissionnaire se charge de soumettre régulièrement des mises à jour sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements et annonces de contributions.

Les États et/ou les autres parties prenantes concernées « bénéficiaires » des engagements et des contributions seront également encouragés à rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements et annonces de contributions concernant leur pays (ou plusieurs pays dans le cas d'engagements régionaux) – à la fois aux fins de l'analyse comparative et pour

¹ L'analyse peut être affinée par domaine d'intérêt pour chaque catégorie, par ex. nombre total d'engagements pris dans le domaine de l'éducation en faveur du pays X.



prendre acte de la prise en main et de la responsabilité nationales. À cet égard, les États sont invités à trouver des occasions d'organiser des examens multipartites plus approfondis des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements et annonces de contributions au niveau national, afin d'appuyer la planification et la programmation à l'échelon des pays.

Les États et d'autres parties prenantes présenteront chaque année un rapport d'avancement au HCR. Les rapports d'avancement seront soumis à l'aide d'un simple outil de déclaration en ligne. Les États et autres parties prenantes devraient, dans la mesure du possible, désigner un coordonnateur qui serait responsable de la présentation des rapports d'avancement annuels. Ce coordonnateur aurait une connaissance approfondie de la mise en œuvre d'engagements spécifiques. Les bureaux de pays du HCR se tiendront à disposition pour aider à la préparation des rapports d'avancement au niveau national.

Les données disponibles seront regroupées et présentées sous la forme d'un rapport d'avancement mondial bisannuel lors du Segment de haut niveau et du Forum mondial sur les réfugiés. Les données sur la progression de la mise en œuvre des engagements et des annonces de contributions seront également intégrées aux rapports descriptifs bisannuels sur le Cadre d'indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés.